

□ Accueil de loisirs de Tencin

**Assistante administrative**

Audrey BILLET

06 48 13 81 60 - 04 76 97 92 85

abillet@le-gresivaudan.fr



**FICHE D'INSCRIPTION VACANCES - PERIODE ETE - ANNEE 2023**

Les inscriptions (accueil de loisirs et navettes) doivent être effectuées AUPRES DE L'ASSISTANTE:

**Du jeudi 25 mai (à partir de 19h00) au vendredi 2 juin 2023**

**Avec une réponse de l'assistante au plus tard :**

**Le 20 juin 2023 pour le mois de juillet**

**Le 7 juillet 2023 pour le mois d'août**

**Possibilité d'une seule modification ou annulation, sans justificatifs, durant la semaine d'inscription**

Je soussigné(e) .....

représentant légalement le/les enfant(s).....

Adresse mail .....

souhaite inscrire le/les enfant(s) ci-dessus aux dates suivantes : *Cocher les cases correspondantes*

ÉTÉ - Juillet	Navette	
	Mat	Soir

ÉTÉ - Août	Navette	
	Mat	Soir

L	10/07			
M	11/07			
M	12/07			
J	13/07			
V	14/07	FERIE		

L	07/08			
M	08/08			
M	09/08			
J	10/08			
V	11/08			

L	17/07			
M	18/07			
M	19/07			
J	20/07			
V	21/07			

L	14/08			
M	15/08	FERIE		
M	16/08			
J	17/08			
V	18/08			

L	24/07			
M	25/07			
M	26/07			
J	27/07			
V	28/07			

L	21/08			
M	22/08			
M	23/08			
J	24/08			
V	25/08			

L	31/07			
M	01/08			
M	02/08			
J	03/08			
V	04/08			

L	28/08			
M	29/08			
M	30/08			
J	31/08			
V	01/09			

**ARRÊT NAVETTE**

Arrêt matin : .....

Arrêt soir : .....

**RAPPEL**

- Pour toute demande d'inscription, il est obligatoire de joindre cette fiche.
- 2 jours minimum d'inscription par semaine de 4 ou 5 jours (consécutifs ou non)
- En cas d'absence, le secrétariat doit réceptionner le certificat médical dans un délai de 3 jours suivant le 1er jour d'absence même avec un tarif forfaitaire.
- Toute journée entamée est due, même en cas de présentation d'un certificat médical.

**Merci de garder une copie de cette fiche d'inscription**

A .....  
Le .....

Signature